

Projet de parc éolien de Carleton

Dépôt d'un nouveau scénario concernant le lac Sansfaçon

Hôtel de ville de Carleton-sur-Mer
Lundi, le 6 novembre 2006, de 19 h à 20 h
Compte-rendu

Rencontre du promoteur, des villégiateurs du lac Sansfaçon et du MRNF

Villégiateurs présents :

M. Gustave Landry
Mme Lise Leblanc
M. Benoît Landry
M. Jean Diotte
M. Victor Laviolette
M. Gaétan Girard
M. Jean-Marc Cyr
Mme Marise Leblanc
M. Francis Thériault
M. Pierre-Paul Deslauriers
Mme Judith Bérubé

Villégiateurs absents :

M. Pierre Bernard
M. Gérald Marsh
M. Jean-Eudes Boudreau
M. Hugues Bertrand
M. David Landry
M. Serge Audet

Représentant du MRNF : Michèle Boudart

Représentant de Cartier énergie éolienne : M. Guy Dufort

Contexte de la rencontre

Présentation d'un nouveau scénario, par le promoteur, afin de répondre à une commande du MRNF. Les objectifs de cette demande sont de protéger les vues localisées dans l'aire d'influence forte, c'est-à-dire à moins de 10 fois la hauteur totale des éoliennes (120 m) et de regrouper les éoliennes afin de dégager complètement certaines vues. À cet égard, le scénario répond à la demande du MRNF quant à l'aire d'influence forte ainsi qu'au regroupement des éoliennes afin de dégager certaines vues.

Présentations du promoteur

- Localisation des éoliennes : Déplacement des éoliennes numéros 54, 65 et 15.
- Démonstration par simulation visuelle.
- Avantages :
 1. Réduction du nombre de vues affectées
 2. Suppression de la ligne aérienne prévue dans le secteur
 3. Diminution du nombre de chemin à construire ou à améliorer

- Viabilité :
Diminution du coefficient de productivité mais diminution des coûts d'infrastructure, le projet demeure donc viable.

Préoccupations et commentaires ressortis par les villégiateurs

Des commentaires reçus par les villégiateurs, la vue vers l'ouest est ressortie comme étant la vue la plus stratégique :

- 10 des 13 chalets ont une vue vers l'ouest.
- Avec les couchers de soleil à l'ouest, c'est la vue la plus importante qui est affectée.
- Ce sont les éoliennes les moins dérangeantes qui ont été déplacées - dont une qui n'était pas visible – pour être regroupées avec les trois éoliennes les plus dérangeantes (66, 62 et 61).
- Le nouveau scénario est jugé pire que le premier.

Question soulevée : Pourquoi avoir regroupé les éoliennes à l'ouest ?

Le choix de ce scénario fait suite à différents échanges qui ont eu lieu entre le promoteur et le MRNF. Il avait pour but de répondre à la demande du MRNF qui souhaitait que moins de vues soient affectées sur un horizon de 360°. M. Dufort affirme que le regroupement à l'ouest est une demande du MRNF. Selon Mme Boudart, cette option aurait été proposée à titre d'exemple et ne constituerait pas une exigence. Elle fera les vérifications afin de répondre aux interrogations des villégiateurs.

Conclusion

Dans le second scénario, bien que le nombre de vues affectées soit moins élevé, l'impact global du projet sur le paysage du lac Sansfaçon est jugé plus grand par les villégiateurs.

Michèle Boudart

2006/11/14